

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 57 (1949)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Note sur le canal d'Avenches  
**Autor:** Pelet, Paul-Louis  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-44407>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Note sur le canal d'Avenches

En 1710, dans son érudite *Apologie pour la Vieille cité d'Avenches...* Marquard Wild confirmait l'opinion populaire : au temps des Romains, le lac de Morat battait les remparts de la ville, « où il y a des vestiges d'un port par des Anneaux de fer qu'on y trouva, propres pour y attacher les barques »<sup>1</sup>. Même au sommet d'une colline, nous le savons<sup>2</sup>, les boucles en fer n'ont jamais pu servir qu'à amarrer des bateaux !

Personne n'a vu celles d'Avenches. Seule la présence de crochets, très haut dans le mur d'enceinte, près de la gare, est attestée<sup>3</sup>. Cependant la découverte en 1804 du local des *Nautae Aruranci Aramici*, les bateliers de l'Aar et de ses affluents (la Thièle, la Broye et les lacs), semblait confirmer que celui de Morat s'étalait autrefois jusqu'aux murailles<sup>4</sup>. En fait, une chaussée romaine, repérée depuis 1874, s'arrête à proximité de la rive actuelle ; d'autres, connues antérieurement, s'avancent dans la plaine.

Désireux de porter un coup fatal à cette erreur, combattue à plus d'une reprise mais toujours vivace, Bursian déclara que si les boucles à bateau avaient réellement existé, elles prouvaient simplement un canal<sup>5</sup>. Aisé à creuser, il aurait facilité le transport des matériaux de construction, il expliquerait la présence

<sup>1</sup> MARQUARD WILD, *Apologie pour la Vieille cité d'Avenches ou Aventicum en Suisse, au Canton de Berne...*, Berne 1710, p. 180.

<sup>2</sup> Voir P.-L. PELET, *Le Canal d'Entreroches, histoire d'une idée*, Lausanne 1946, p. 20.

<sup>3</sup> Voir ERASME RITTER, *Mémoire abrégé et recueil de quelques antiquités de la Suisse, avec des dessins levés sur les lieux depuis 1783*, Berne 1788, p. 8. — Le dernier de ces crochets a disparu vers 1806. Ils servaient sans doute, selon une coutume très répandue, à supporter des fétiches contre le mauvais œil. Voir C. BURSIAN, *Aventicum Helvetiorum*, dans *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, 1867 à 1870, p. 9 et 10 du premier fascicule.

<sup>4</sup> Voir HOWALD et MEYER, *Die Römische Schweiz*, p. 374 à 376.

<sup>5</sup> Dont l'aboutissement naturel, disait-il, était l'embouchure de la Broye près de Salavaux. Voir C. BURSIAN, *op. cit.*, note 3.

de mariniers dans la ville. Ouvrage d'autant plus probable, renchérisait Bursian, qu'un plan de D. Fornerod en représente un analogue en 1747<sup>1</sup>.

Pour détruire une erreur qui avait la vie dure, il lançait à sa place une conjecture aussi peu fondée, aussi captivante, aussi difficile à extirper.

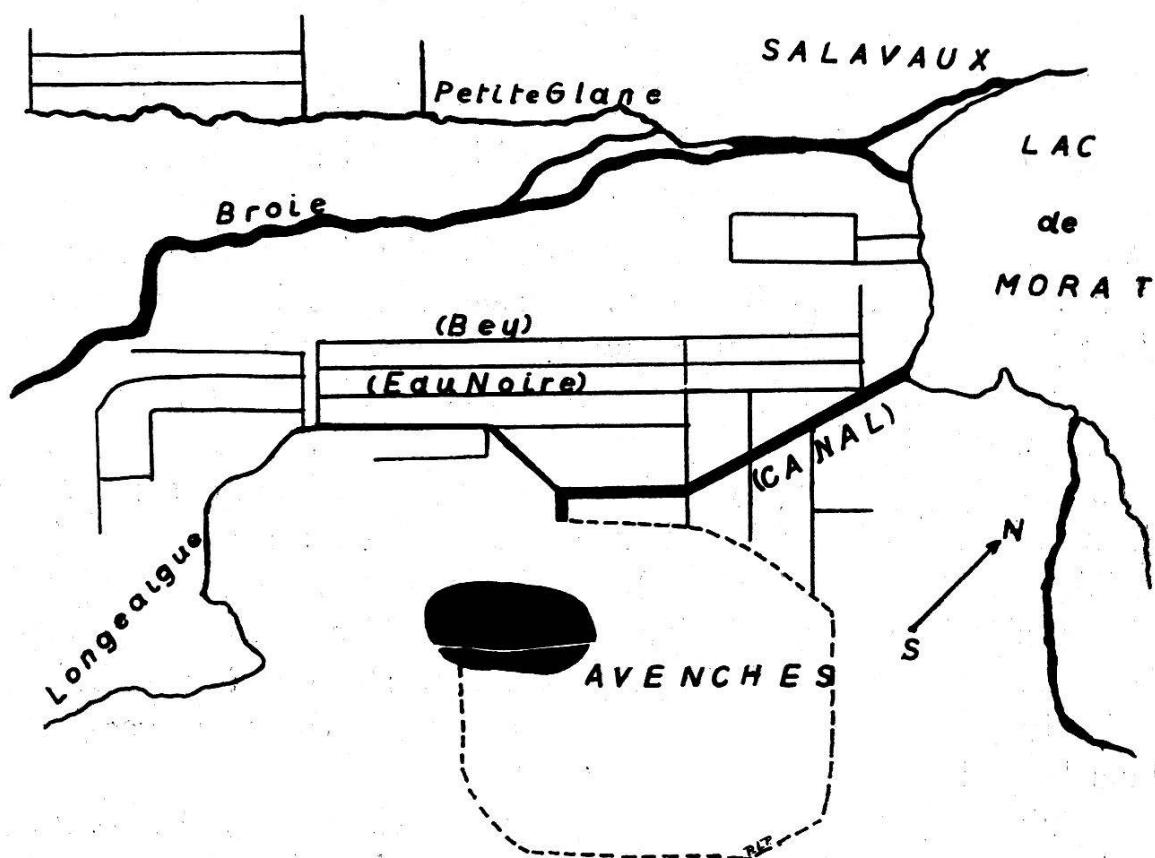


Fig. 1. — La plaine d'Avenches, d'après le plan de D. Fornerod, 1747.

En 1896, M. Eugène Secrétan<sup>2</sup> reprend, en les déformant, les allégations de Bursian. Récoltant l'eau de la Longeaigue par les fossés qui drainent la plaine, le canal, sur le plan Fornerod, s'achemine en ligne droite de l'embouchure de l'Eau Noire vers la cité, sur 1400 mètres environ, puis il oblique et suit, durant quelque 600 mètres, la muraille nord-ouest ; il la rejoint par un

<sup>1</sup> Glissant à son tour sur la pente des hypothèses, pour expliquer le terme *Aruranci*, les bateliers de l'Aar, il créait aussitôt un second canal qui coupait le Grand Marais en direction d'Aarberg, comme si les lacs et la Thièle n'avaient pas suffi à rejoindre l'Aar !

<sup>2</sup> *Aventicum*, p. 43 de l'éd. de 1896.

coude à angle droit, près de l'emplacement supposé des fameuses boucles à bateau<sup>1</sup>. C'est, pense M. Secrétan, le tracé romain, encore visible il y a cent cinquante ans (fig. 1).

« Un canal, creusé il y a dix-huit siècles, ajoute-t-il, peut fort bien avoir disparu, envahi par les tourbières. » S'il a disparu, comment Fornierod, sans être un farceur, l'a-t-il dessiné ? Ou la tourbe ne se serait-elle développée que depuis 1747 ? En plus de la contradiction, quelle naïveté de penser qu'à cette date un réseau de rigoles rectilignes, impeccables, remonte à l'Antiquité ! Cent trente ans après l'abandon du canal d'Entreroches, c'est avec difficulté qu'on le retrouve sur le terrain. D'ailleurs une carte de 1723, une autre de 1745<sup>2</sup> ne signalent aucun fossé (fig. 2).

Dans la seconde édition de son guide, en 1905<sup>3</sup>, M. Secrétan se rallie à l'opinion de Bursian sur le rôle des anneaux. Dans la troisième enfin, en 1919, il supprime toute allusion à une voie navigable.

Mais en vingt ans le mal s'était propagé. Le compte rendu de la *Revue historique vaudoise* de 1896<sup>4</sup> approuve les déductions hâtives de l'auteur d'Aventicum : les géographes se fient à la sagacité des historiens ; l'un d'eux, M. Pierre-Léonard Rothey, dans son étude de la plaine aventicienne<sup>5</sup> rappelle même à propos de cette route d'eau les vestiges romains d'Entreroches !!! M. Richard Berger, dans ses *Monuments historiques vaudois*, situe le fossé vers la porte Nord (et à l'intérieur des murailles par-dessus le marché !)<sup>6</sup>.

Contrairement au cas d'Entreroches, il eût été possible aux Romains d'y naviguer, vu la pente insignifiante de la

<sup>1</sup> En réalité une centaine de mètres.

<sup>2</sup> Archives cantonales vaudoises, G III A 3a : Carte générale du bailliage d'Avenches, levée géométriquement, 1723, non signée ; G III A 3 b<sup>1</sup> : Carte des bailliages d'Avenches, de Payerne, de Morat, d'Estavayer, de Surpierre et autres, tant du canton de Berne que de celui de Fribourg, ainsi qu'une partie de la principauté ou comté de Neuchâtel. Dressée par D. Willommet, géomètre, 1745.

<sup>3</sup> P. 40.

<sup>4</sup> Compte rendu de M. E. PAYOT, p. 340 à 346.

<sup>5</sup> PIERRE-LÉONARD ROTHEY, *La plaine aventicienne, étude de géologie, de géographie physique et de géographie humaine*, thèse de l'Université de Fribourg, Payerne 1917, p. 13 et 57.

<sup>6</sup> Lausanne, 1942. — Toutefois ni VIOLLIER dans sa *Carte archéologique du canton de Vaud*, ni F. STÄHELIN, dans *Die Schweiz in römischer Zeit*, n'ont tenu compte de cette hypothèse.

vallée. J'ai déjà relevé<sup>1</sup> l'absence totale d'allusions antiques à son sujet, l'inanité de l'argument du transport des pierres. Une association commerciale aussi importante que celle des bateliers du bassin de l'Aar devait fixer son siège dans la ville la plus populeuse de l'Helvétie, au centre des affaires. D'ailleurs, se rendre de la rive à son local, c'est, à Lausanne,

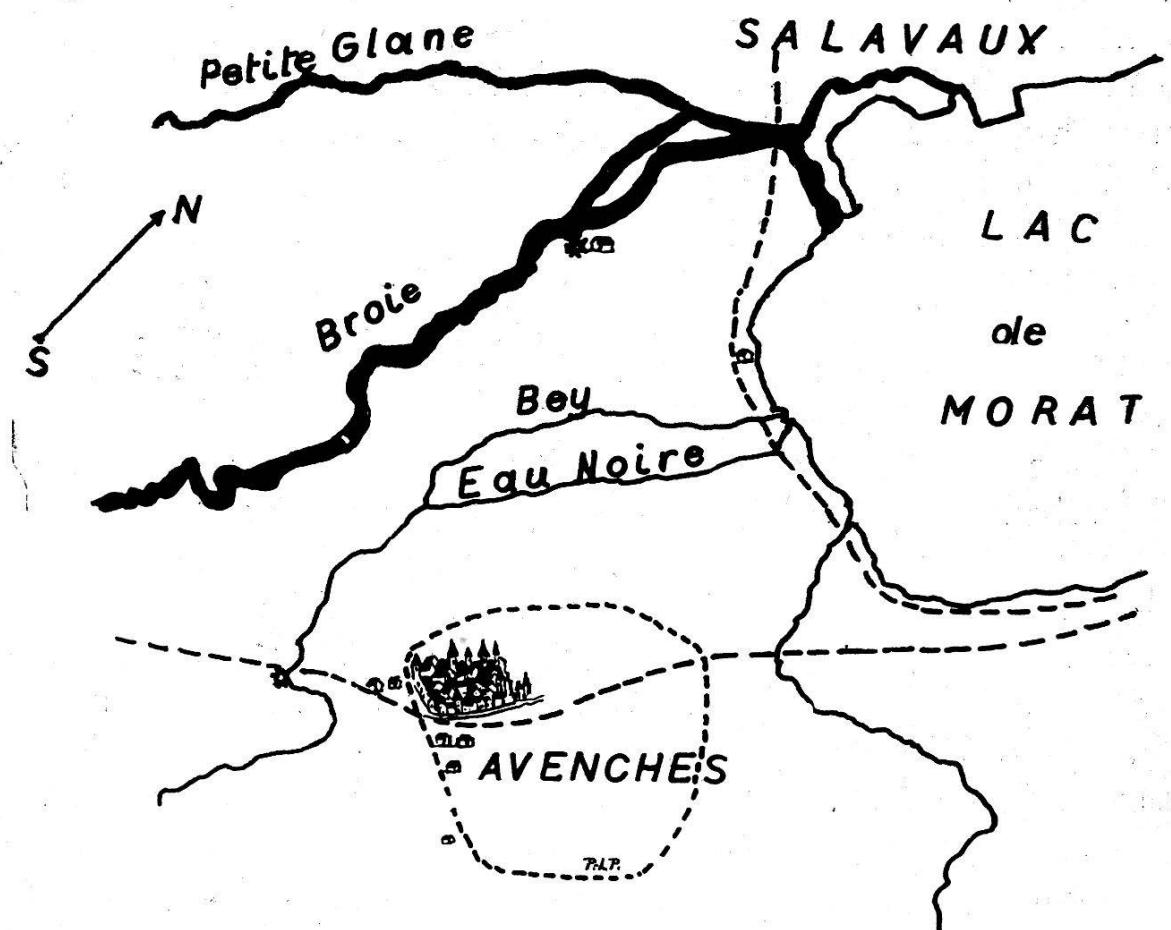


Fig. 2. — La plaine d'Avenches, d'après la carte de D. Willommet, 1745.

monter d'Ouchy à Saint-François ! Sur une distance si faible, aurait-on construit un ouvrage d'art coûteux ?

Une tranchée comblée, invisible à la surface du sol, réapparaît dès qu'on fouille : les alluvions se distinguent aisément du terrain primitif. L'exploitation intensive de la tourbe depuis 1914 n'a pas révélé de fossé antique.

\* \* \*

<sup>1</sup> P.-L. PELET, *op. cit.*, p. 22.

Que représente alors le plan Fornerod ?<sup>1</sup> Cette carte muette du territoire communal d'Avenches, à peine déchiffrable<sup>2</sup>, frappe par son analogie avec celles de la plaine de l'Orbe. Aurait-on ici aussi imité Entreroches et son drainage des marais, comme entre Aarberg et le lac de Neuchâtel, comme dans la plaine du Rhône ?<sup>3</sup> L'aboutissement du canal principal, s'il choque les archéologues amateurs, peut satisfaire l'économiste : c'est le point le plus proche de la ville moderne, celui que les ingénieurs ont choisi pour la station du chemin de fer. Toutefois valait-il la peine de relier Avenches plus étroitement encore aux lacs du Jura, d'investir des capitaux importants dans la création d'une voie navigable en cul-de-sac, pour une localité d'un millier d'habitants à peine ?

Même aussi brève, cette voie navigable aurait été au bénéfice d'une concession, elle aurait suscité une correspondance entre LL. EE. et le bailli, entre le bailli et la commune. Les inévitables contestations auraient fait sourdre des réclamations ; les réclamations, fait jaillir des répliques, d'où enquêtes et procès-verbaux. Pour Entreroches, nous avons pu établir plusieurs milliers de fiches ; un dépouillement méthodique des Archives cantonales vaudoises, puis bernoises et enfin de ce qui reste des Archives d'Avenches, n'a abouti à aucun résultat. Ni la Chambre des Bannerets, ni la Chambre économique, ni celle des Péages, ni les manuels des Décrets romands, ni ceux du Conseil des Deux-Cents, ni les onglets baillivaux, ni les séries consacrées aux travaux publics, ni les « Unnütze Papiere » n'ont conservé la moindre bribe de document.

---

<sup>1</sup> BURSIAN a vu la carte, qui n'est pas signée, entre les mains de M. Caspari, alors conservateur du Musée d'Avenches ; il nomme son auteur D. Fornerod. SECRÉTAN complète en David. Dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs Daniel Fornerod ont joué un certain rôle à Avenches. Si le prénom de David est exact, nous ne saurions choisir entre le fils de Claude et de Suzanne Martin, baptisé le 31 mai 1705 et cité encore le 26 juin 1757 (A. C. V., Notaire Jean-Daniel Blanc) ou le David né le 3 septembre 1710, ou celui qui fut enseveli le 2 juin 1757 (A. C. V., Avenches, Etat-civil, Eb 9).

<sup>2</sup> Son papier a bruni, ses couleurs ont pâli. Sans le tour de force de M. H. Chappuis, photographe, qui est parvenu à en faire ressortir tous les détails (photographie au Cabinet iconographique de la Bibliothèque cantonale), nous n'aurions pu en prendre un relevé.

<sup>3</sup> Voir P.-L. PELET, *op. cit.*, p. 240 à 242.

S'agit-il alors d'un simple projet, comme les innombrables cartes que publient les périodiques actuels sur le futur canal transhelvétique ?

Non.

En 1668 déjà, le fils de Daniel Morlot qui avait sauvé Entreroches de la faillite et poussé aux travaux d'assainissement, Marc Morlot, bailli d'Avenches, achète les eaux d'égout de la ville pour irriguer quelques prés<sup>1</sup>. En 1710, nous en avons la preuve, la plaine était sillonnée de fossés. Chargé de délimiter les terres de Berne et de Fribourg, Samuel Bodmer en signale entre la Broye et la Petite Glane<sup>2</sup>. Ils sont d'une dimension si réduite qu'il est sans intérêt de les reporter sur une carte à grande échelle.

Oeuvre d'un géomètre mal outillé, le plan Fornerod est informe. Les distances, les proportions, les contours, tout est faussé. Les angles obtus deviennent tous droits, et par conséquent des lignes divergentes, parallèles. Le canal collecteur s'enfle au point d'égaler la largeur de la Broye à Salavaux (où elle dépasse 25 mètres)<sup>3</sup>.

Corrigeant un angle après l'autre, nous avons reconnu, rigole après rigole, l'ensemble des canalisations qui ont subsisté jusqu'au milieu du siècle passé<sup>4</sup>. David Fornerod a relevé le réseau des fossés d'assèchement après un curage général ou un remaniement. L'Eau Noire, la Longeaigue et le Bey en sont les vestiges.

Si les Archives d'Avenches n'avaient pas brûlé, les registres du Conseil nous feraient connaître les dates de ces petits travaux dont l'intérêt n'a jamais dépassé le cadre de la gestion des biens communaux.

En définitive, il n'y a jamais eu de canal navigable entre Avenches et le lac de Morat, ni au début de l'ère chrétienne, ni à la fin du régime bernois.

PAUL-Louis PELET.

<sup>1</sup> A. C. V., Répertoire des archives d'Avenches, p. 131, C. 27.

<sup>2</sup> Berne, S. A. Pläne und Karten, Atlanten 3 : Plan und Grundriss der Hohen Landt-March zwüschen beiden hochloblichen Ständen Bern und Friburg..., par Samuel Bodmer, géomètre, 1710, p. 220 à 222.

<sup>3</sup> Le canal navigable d'Entreroches n'avait que 5,28 mètres de large.

<sup>4</sup> Voir la carte que donne BURSIAN, *op. cit.*, et la carte DUFOUR.